

COMMUNIQUE DE PRESSE N°1 – 1^{er} septembre 2021

I-Radar, une offre inédite en France de veille des Recueils des actes administratifs et des délibérations

Une offre inédite en France de veille au service du droit et des politiques publiques

Ce 1^{er} septembre 2021, la société I-Résilience inaugure ses services de veille réglementaire **I-Radar** avec l'ouverture de son site internet www.i-radar.fr. Unique en France, l'offre I-Radar a pour objet la recherche et la veille en ligne dans les Recueils des actes administratifs (RAA) des préfectures et des délibérations des collectivités territoriales. I-Radar prend en charge la veille et la recherche dans plus de 3000 recueils des administrations locales et des collectivités françaises.

Type d'administration	Nombre
Préfecture de département métropolitain	96
Préfecture de région métropolitaine	13
Services de l'État en outre-Mer	13
Conseil départemental métropolitain	95
Conseil régional métropolitain	13
Collectivité d'outre-Mer	10
Commune (+4000h)	2779
Total :	3019



Pour souscrire aux services d'I-Radar, l'utilisateur est invité à activer son compte grâce :

- à l'achat en ligne de packs de crédits
- ou par la souscription à un forfait périodique.

Une fois l'accord commercial entériné, l'utilisateur sera invité à renseigner les éléments de sa demande de détection d'actes. Les spécialistes d'I-Radar lui délivreront alors en moins de 24h (jours ouvrés) son 1^{er} rapport de détection d'actes par email.

Deux modes de détection d'actes sont proposés :

- un mode veille pour suivre à fréquence régulière l'actualité des actes administratifs ou des délibérations selon les organisations ciblées,
- un mode exploration permettant de trouver des actes publiés par le passé.

Concepteur de l'offre I-Radar : Cédric Moro

Chef d'entreprise et consultant indépendant depuis presque 20 ans, Cédric Moro compte plusieurs innovations numériques à son actif :

- En 2003, à tout juste 27 ans, il fut l'auteur et l'éditeur du 1^{er} CD-Rom de jeux éducatifs dédiés aux catastrophes naturelles en France "Sauvie et les catastrophes naturelles", récompensé au salon de l'éducation Educatec,
- En 2006, il fut pionnier des 1^{ères} offres sur internet autour de l'information réglementaire des acquéreurs et des locataires de bien immobilier sur les risques majeurs, notamment avec la marque "ERNT Direct",
- En 2012, il a introduit en France une nouvelle discipline de sécurité civile avec les MSGU (Médias sociaux en gestion d'urgence). Il est également membre fondateur de VISOV, première association française de volontaires numériques oeuvrant en MSGU, en multiples partenariats avec des SDIS, des préfectures ou des ONG.
- En 2020, il créa la plateforme de référence CoVID19-AFRICA pour le suivi statistique de la pandémie de Covid-19 en Afrique, comprenant notamment des données uniques non diffusées ailleurs (cas par régions des pays, démographie des patients, tests et taux de positivité, nombre de soignants infectés...).

La sensibilité du cadre réglementaire dans lequel Cédric Moro a développé ses innovations est un gage de qualité et de rigueur pour la prestation I-Radar. De plus, ses expériences abouties dans le numérique sont une preuve supplémentaire de sa capacité à orienter I-Radar comme un service en ligne innovant, utile et fiable.